

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

Mercredi 2017 (02) Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 1er février
1er Février 2017 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,
Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Isabelle Parent
André Lapierre	Alain Lalonde

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

17-031 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté avec l'ajout du point suivant :

- Salle communautaire – toile de fenêtre.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-032 3- Adoption du procès-verbal

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2017 soit
et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4.0 Rapport d'activités de la mairesse

5.0 Lecture du résumé des correspondances reçues

(aucune correspondance)

17-033 6. Adoption des comptes à payer au montant de 81 902.70 \$

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 81 902.70 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

10246	Remboursement de taxes	388.18 \$*
10247	Remboursement de taxes	323.51 \$*
10248	Remboursement de taxes	411.63 \$*
10249	Remboursement de taxes	450.69 \$*
10250	Remboursement de taxes	231.03 \$*
10251	Bell	648.40 \$*
10252	BFL Canada	2 604.78 \$
10253	Conteneur Recycle Inc.	1 005.23 \$*
10254	Fédération québécoise des municipalités	86.35 \$*
10255	La capitale en fête	710.83 \$
10256	Les publications du Québec	275.94 \$*
10257	Telus	70.40 \$*
10258	Abri +	4 713.98 \$
10259	Agritex St-Roch	98.33 \$
10260	Areo-Feu	521.33 \$
10261	Association du camionnage du Québec	232.83 \$
10262	Benson pièces d'auto	20.66 \$
10263	Canadian Tire	72.42 \$
10264	Centre de liquidation Raynat Inc.	473.20 \$
10265	Home Hardware	74.72 \$
10266	Compo Recycle	558.78 \$
10267	Construction N. Faucher Inc.	59 278.24 \$
10268	Corporate Express Canada Inc.	566.50 \$
10269	C.R.S.B.P. des Laurentides	6 653.83 \$
10270	Dunton Rainville S.E.N.C.R.L.	261.18 \$
10271	Environex	34.61 \$
10272	L'Express Hydraulique	867.68 \$
10273	F.D. Jul Inc.	81.41 \$
10274	Gestions S. Lagacé Enr.	1 631.84 \$
10275	Sobeys Québec St-Donat	7.27 \$
10276	Journal Altitude 1350	953.18 \$
10277	L'atelier Urbain Inc.	1 409.14 \$
10278	M.D. Sports Rawdon	123.45 \$
10279	MRC Matawinie	117.34 \$
10280	Patrick Morin	138.37 \$
10281	Produits sanitaires des plaines inc.	810.51 \$
10282	Madeleine Proulx	57.44 \$
10283	Rabais Campus	633.80 \$
10284	Raymond & Sigouin, notaires	750.01 \$
10285	Remboursement achats bibliothèque	110.70 \$
10286	Wolters Lumer Québec Inc.	649.95 \$
10287	Association des travaux publics	293.19 \$
10288	Caisse	700.00 \$
10289	Compo Recycle	32 631.68 \$*
10290	Conteneur Recycle Inc.	815.40 \$*
10291	Fonds d'information sur le territoire	16.00 \$*
10292	H.Lanthier Excavation et Trans-Nord	78 183.00 \$*
10293	Remboursement frais	31.11 \$*
10294	L'Union-Vie	3 941.75 \$*

10295	Manoir de la Rivière Dufresne	3 053.75 \$*
10296	Serv. Protection canine des Monts	339.93 \$*
10297	Syndicat canadien	586.47 \$*
10298	Xerox canada	691.09 \$*
10299	Pyro Vision	1 724.63 \$
10300	Annulé	
10301	Les Prod. Isabelle Janes Inc.	2 296.62 \$
10302	MSC Medias	339.18 \$

Total des incompressibles : 124 181.54 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

Règlements et avis de motion

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

17-034 8.1 Regroupement pour un Québec en santé- appui [n/d 114-400]

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-035 8.2 UMQ – Programmes d'assurances des OBNL [n/d N-972]

CONSIDÉRANT QUE des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir ;

CONSIDÉRANT QUE L'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et afin d'aider ainsi les OBNL ;

CONSIDÉRANT QUE L'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureurs identifiés ;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Parent et résolu,

Que ce Conseil autorise la municipalité de Notre-Dame-de-La-Merci à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité.

Que ce Conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, le ou les OBNL suivants :

OSBL-0102123	Association des propriétaires des lacs Georges, Prévost et à l'Île	3088, Chemin de la salle
OSBL-0102002	La Petite Mission	1915, Montée de la Réserve
OSBL-0102629	FADOQ Notre-Dame-de-la-Merci	1946 chemin Notre-Dame-de-la-Merci

Que la mairesse, Madame Roxanne Turcotte et la directrice générale, Madame Chantal Soucy, soient et sont autorisées à signer tout document à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

17-036 9.2 Pompiers – nominations [n/d 302-110]

Suite à l'obtention de leurs diplômes de Pompier 1;

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci nomme Christopher Oakes, Mathieu Jeannotte et Victor Hamelin pompiers.

Que la directrice générale soit et est autorisée à effectuer les versements de leurs bonus selon le règlement R-154 suite au rapport du directeur du service incendie.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-037 9.3 Entente – Saint-Donat [n/d 502-103]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle et d'assistance automatique pour la protection incendie.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les documents à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

17-038 10.2 Association des travaux publics d'Amérique- renouvellement [n/d N-977]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement de l'adhésion de l'association des travaux publics d'Amérique, au coût de 255 \$ + taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

17-039 13.2 Agrandissement sans permis [n/d Matricule 6215-67-4451]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

Que le conseil municipal de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci mandate Me Pierre-Édouard Asselin, avocat de la firme Asselin, Asselin et Sabourin, à entreprendre les procédures légales concernant les travaux réalisés sans permis à la propriété située au 2128, chemin du lac Beaulne.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

Période de questions sur la promotion et le développement économique

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

17-040 15.2 Loisirs – Petits bonheurs [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de l'activité "Les Petits Bonheurs" pour les enfants de 3 à 5 ans, le 21 mai prochain, avec un budget alloué de 550 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-041 15.3 Bibliothèque – activité [n/d 801-140]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de l'activité "La Persévérance Scolaire", le 14 février prochain, pour un budget de 1 000 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-042 15-4 Bibliothèque – rénovations [n/d 403-152]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les rénovations proposées (salle de toilette et espace de rangement) pour un montant de 1 935 \$.

Que la somme prévue soit octroyée par le surplus non affecté de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-043 15-5 Bibliothèque – Grandir ensemble en Matawinie [n/d 801-140]

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci souhaite promouvoir le développement global des enfants âgés de 0 à 5 ans et leur famille.

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

Que le conseil municipal autorise la mairesse Mme Roxanne Turcotte à signer un accord de partenariat avec le regroupement "Grandir ensemble en Matawinie" et désigne la responsable de la bibliothèque pour mettre en place le projet "La grande contagion" qui consiste en l'implantation d'une collection de livres sur les habilités sociales et à en faire la promotion par différentes activités.

Le coût d'achat des livres d'une valeur de 500 \$ est assumé par le regroupement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

17-044 Salle communautaire – toiles de fenêtres [n/d 402-101]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx,
et résolu

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'acquisition d'habillage de fenêtre pour la salle communautaire auprès du Marché du store au coût de 3021.62 \$ installation comprise plus les frais de déplacement de 35 \$.

Que la dépense soit affectée au surplus non affecté de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-045 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #17-033, 17-038, 17-040, 17-041, 17-042, 17-044.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

4 personnes

Fin de la session 20h05

Roxanne Turcotte, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale